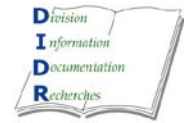


17 avril 2020



Les élections législatives de juillet 2019

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofptra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofptra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofptra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Mode de scrutin et registre électoral	3
1.1. Le mode de scrutin	3
1.2. Les candidats	3
2. Les attentes et partis en lice	4
2.1. Les électeurs	4
2.2. Les partis politiques en lice	5
3. Les scrutins	8
3.1. Les résultats	8
3.2. Les conditions du déroulement	9
Bibliographie	10

Résumé : Le 21 juillet 2019, des élections législatives anticipées se déroulent à l'appel du président Volodymyr ZELENSKY, élu en avril 2019, par une large majorité face à au président sortant Petro POROCHENKO.

Qualifiées de « libre et juste » par le Département d'Etat des Etats-Unis, le scrutin et comme « respectant dans leur ensemble les droits et libertés fondamentales » selon l'OSCE, ces élections consacrent la « victoire massive » du parti présidentiel « Serviteur du peuple », qui dispose d'une majorité absolue au Parlement.

Abstract : On July 21, 2019, early parliamentary elections are held at the call of President Volodymyr ZELENSKY, elected in April 2019 by a large majority against the outgoing President Petro POROSHENKO.

Qualified as "free and fair" by the United States Department of State, and as "generally respecting fundamental rights and freedoms" according to the OSCE, these elections consecrate the "massive victory" of the presidential party "Servant of the people", which wins an absolute majority in Parliament.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

Le 21 avril 2019, le comédien, humoriste et producteur de télévision, Volodymyr ZELENSKY est élu lors du second tour de l'élection présidentielle, avec 73,2% des voix contre 24,4% pour son rival, le président sortant Petro POROCHENKO¹. Le nouveau président, qui entre en fonction le 20 mai 2019 mais ne dispose pas de la majorité parlementaire, annonce le même jour son intention de dissoudre la Verkhovna Rada, (le « Conseil suprême » ou Parlement ukrainien) et de convoquer des élections législatives anticipées².

Contestée par 62 députés, qui saisissent la Cour constitutionnelle, la décision de dissolution du président est validée le 20 juin 2019 par la cour. Des élections anticipées sont fixées par décret au 21 juillet 2019, soit 4 mois avant l'échéance du 27 octobre³.

1. Mode de scrutin et registre électoral

1.1. Le mode de scrutin

Le Parlement ukrainien ou Verkhovna Rada (Conseil suprême) est unicaméral. Il est composé de 450 députés élus pour cinq ans, dont une moitié selon un scrutin proportionnel de listes fermées, présentées par des partis politiques dans une seule circonscription nationale, et une autre moitié, élue à la majorité par scrutin de circonscription uninominal à un tour. Afin de bénéficier de la répartition des sièges prévus dans le cadre du scrutin proportionnel, un seuil minimum de 5% des suffrages exprimés est requis⁴.

Les élections législatives sont régies par la Loi sur l'élection des députés du peuple de l'Ukraine de 2011⁵. A l'issue des élections législatives de 2014, une réforme avait été annoncée par le gouvernement élu afin de répondre à la critique des observateurs électoraux du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), selon lesquels la composante majoritaire du scrutin était sujette à la corruption et à la fraude⁶. Cette réforme, qui devait permettre de faire place à un système électoral 100% proportionnel avec des listes ouvertes, n'a toutefois pas eu lieu⁷.

Les élections législatives de juillet 2019 se déroulent dès lors selon un système mixte, 225 sièges de députés étant répartis dans un cadre proportionnel de listes nationales, et 199 au scrutin uninominal majoritaire de circonscription à un tour ; la Crimée, annexée par la Russie, et la région du Donbass, sous le contrôle des séparatistes pro russes étant exclus du scrutin, le total de sièges à pouvoir s'élève à 424 au lieu des 450 prévus⁸ :

1.2. Les candidats

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'élection des députés du peuple de l'Ukraine de 2011⁹, pour être élu, un député doit être un citoyen ukrainien, avoir le droit de vote et avoir résidé en Ukraine depuis cinq ans. En outre, Une personne qui a été condamnée pour avoir

¹ La Croix, 22/04/2019, [url](#) ; Marianne, 22/04/2019, [url](#) ; Le Monde, 23/04/2019, [url](#) ; Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#) ; OSCE ODHIR, 20/11/2019 [1], [url](#) ; Freedom House, 2020, [url](#)

² Freedom House, 09/07/2019, [url](#)

³ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁴ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#) ; Ukrinform, 15/7/2019, [url](#)

⁵ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#) ; The Law of Ukraine on Election of the People's Deputies of Ukraine [Law of Ukraine No. 4061-VI, Enacted November 17, 2011], [url](#)

⁶ Un organe créé par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

⁷ Ukrinform, 15/7/2019, [url](#) ; OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁸ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁹ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#) ; The Law of Ukraine on Election of the People's Deputies of Ukraine [Law of Ukraine No. 4061-VI, Enacted November 17, 2011], [url](#)

commis un crime délibéré ne peut être ni désignée ni élue députée, sauf si ce casier judiciaire a été effacé ou annulé conformément à la procédure établie par la loi¹⁰.

Lors des élections législatives de juillet 2019, 5 967 candidats sont enregistrés à travers tout le pays, dont 2 747 se présentent dans le cadre du scrutin proportionnel, et 3 220 aux scrutins de circonscription uninominaux à un tour. Parmi ces derniers, 1 404 sont candidats sous l'étiquette d'un parti politique et 1 679 en leur nom propre¹¹.

Conformément à la Loi sur l'élection des députés du peuple de l'Ukraine¹², plusieurs candidats n'ayant pas vécu en Ukraine depuis les 5 dernières années ont leur candidature annulée par la Commission électorale centrale (CEC). Ceci est notamment le cas d'Andriï KLOUIEV, ancien chef du Bureau présidentiel du président Viktor IANOUKOVITCH, d'Anatoly CHARIV, un blogueur connu pour être particulièrement critique de l'ancien pouvoir politique, ainsi que de Mikheil SAAKACHVILI l'ancien président géorgien et ex-chef de l'administration régionale d'Odessa¹³.

En application de la « Loi sur la condamnation en Ukraine des régimes totalitaires communiste et national-socialiste (Nazi) et prohibant la propagande de leurs symboles » d'avril 2015, les listes et les candidats présentés par le Parti communiste et le Parti national-socialiste sont également interdits d'enregistrement, leur candidature contrevenant à l'interdiction de toute propagande en leur faveur ainsi que toute utilisation publique de leurs symboles, et à l'article 60 de la loi électorale interdisant leurs candidatures¹⁴.

Des candidats jugés « de mauvaise qualité » sont par ailleurs retirés des listes de plusieurs partis avant leur enregistrement auprès de la Commission électorale centrale¹⁵.

2. Les attentes et partis en lice

2.1. Les électeurs

En juillet 2019, le registre électoral public national compte 35 557 929 électeurs. Les listes électorales n'incluent pas les 4,6 millions d'électeurs enregistrés en Crimée, annexée par la Russie, ni ceux enregistrés dans les républiques séparatistes autoproclamées de Louhansk (LNR) et Donetsk (DNR), est où le scrutin est gelé. Une procédure permettant de changer son adresse de domiciliation électorale est néanmoins utilisée par 47 000 électeurs, principalement des personnes déplacées internes ayant fui le conflit¹⁶.

S'agissant des quatre principales préoccupations des électeurs, en juillet 2019 une enquête d'opinion réalisée par le *think tank* ukrainien Centre Razumkov liste (en pourcentage de personnes interrogées)¹⁷ :

La lutte contre la corruption	46,6 %
La hausse des salaires et des pensions de retraites	46,1 %
La réduction des tarifs douaniers	43,9 %
La résolution du problème du Donbass	41,9 %

Les autres propositions sont retenues par moins de 30% des personnes interrogées¹⁸.

¹⁰ The Law of Ukraine on Election of the People's Deputies of Ukraine [Law of Ukraine No. 4061-VI, Enacted November 17, 2011], [url](#)

¹¹ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

¹² OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#) ; The Law of Ukraine on Election of the People's Deputies of Ukraine [Law of Ukraine No. 4061-VI, Enacted November 17, 2011], [url](#)

¹³ Ukrinform, 15/7/2019, [url](#)

¹⁴ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

¹⁵ Ukrinform, 15/7/2019, [url](#)

¹⁶ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

¹⁷ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#)

¹⁸ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#)

2.2. Les partis politiques en lice

Au total, 22 partis politiques participent aux élections législatives de juillet 2019¹⁹. Parmi eux, sont crédités de plus de 5% des votes par les sondages :

« Serviteur du peuple » (*Slouha Narodou*), le parti du Président Volodymyr ZELENSKY

Enregistré depuis 2017²⁰ et crédité d'un un taux de popularité de 40 à 45%²¹, les deux principaux axes de sa campagne sont la lutte contre la corruption et la résolution du conflit dans le Donbass²². Le parti exclut cependant toute alliance avec la formation politique « Plateforme d'Opposition – Pour la vie », qui appelle à des relations plus étroites avec la Russie²³.

« Serviteur du peuple », qui propose en outre d'étendre la loi de lustration interdisant l'exercice de fonctions publiques aux anciens fonctionnaires de la période de son prédécesseur Petro POROCHENKO de 2014 à 2019²⁴, a exclu de sa liste les anciens députés pour jouer la carte du renouveau²⁵. Parmi ses candidats figurent de nombreux novices en politique issus d'organisations non gouvernementales (ONG), d'entreprises, mais aussi de la société de production « Kvartal 95 » créée par Volodymyr ZELENSKY. Le parti accommode également cependant quelques personnalités controversées pour leur proximité avec des oligarques²⁶.

« Plate-forme d'opposition - Pour la vie », dirigée par Viktor MEDVEDTCHOUK

Ouvertement pro russe, la formation « Plate-forme d'opposition - Pour la vie » est créditée par les sondages de 11 à 13% des votes, et pourrait devenir la deuxième plus importante formation du parlement. Son dirigeant Viktor MEDVEDTCHOUK est proche du président russe Vladimir POUTINE et de Iouriï BOÏKO ancien ministre de l'Énergie du président Viktor IANOUKOVITCH, à la tête du Parti des régions, une formation pro russe²⁷. Se présentant comme son héritier, Iouriï BOÏKO est arrivé en quatrième position lors de l'élection présidentielle de mars 2019 avec un peu moins de 12% des suffrages²⁸.

« Holos » (*La Voix*), dirigé par Sviatoslav VAKARTCHOUK

Créé en mai 2019 par le chanteur du groupe « Okean Elzy²⁹ » et superstar du rock Sviatoslav VAKARTCHOUK³⁰, ce parti se présente comme « une force patriotique, réformatrice et socialement libérale », en matière d'avortement notamment³¹.

Sviatoslav VAKARTCHOUK, est né à Moukatchevo, près de la frontière hongroise, et a grandi à Lviv, un bastion nationaliste dans l'ouest de l'Ukraine, près de la Pologne. Soutien actif de la Révolution orange³², par la suite élu député sous l'étiquette du parti du président

¹⁹ Ukrinform, 15/7/2019, [url](#)

²⁰ The Jamestown Foundation, VARFOLOMEYEV Oleg, 11/02/2019, [url](#)

²¹ Ukrinform, 15/7/2019, [url](#)

²² La Croix, 19/07/2019, [url](#)

²³ La Croix, 19/07/2019, [url](#)

²⁴ Human Rights Watch, 2020, [url](#)

²⁵ Ouest France, 21/07/2019, [url](#) ; La Croix, 19/07/2019, [url](#)

²⁶ Ouest France, 21/07/2019, [url](#) ; La Croix, 19/07/2019, [url](#)

²⁷ La Croix, 19/07/2019, [url](#) ; Ukrinform, 15/7/2019, [url](#)

²⁸ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#)

²⁹ Ukrinform, 16/05/2019, [url](#)

³⁰ Ukrinform, 15/7/2019, [url](#) ; France Culture, 22/07/2019, [url](#)

³¹ Ouest France, 21/07/2019, [url](#)

³² L'Express, 22/07/2019, [url](#)

Viktor IOUCHTCHENKO, il finalement abandonné son mandat un an à peine après être entré fonction, s'affirmant « déçu par les intérêts cachés » de la politique ukrainienne³³.

Physicien de formation et diplômé de l'université américaine de Stanford³⁴, en 2014, Sviatoslav VAKARTCHOUK a soutenu la Révolution de Maïdan, en organisant des concerts gratuits, destinés à soutenir les contestataires, rassemblant plus de cent mille personnes³⁵. La révolution de Maïdan a finalement entraîné la chute du président prorusse Viktor IANOUKOVITCH et sa fuite en Russie.

« Holos » (La Voix), qui dénonce la corruption et l'incompétence de la classe politique³⁶, joue la carte du « dégagisme » en s'adressant aux générations les plus jeunes, déçues par les élites passées³⁷. A la création du parti, Sviatoslav VAKARTCHOUK déclare « (Holos) va au parlement afin de détruire l'ancienne politique et créer une nouvelle politique qui apportera de réels changements », soulignant que le parti « n'a pas pris et n'a pas un sou des oligarques³⁸ ».

Les principaux slogans de campagne de « Holos » (La Voix) sont³⁹ :

- ⇒ « Premièrement, les intérêts des citoyens ukrainiens avant tout » ;
- ⇒ « Deuxièmement, l'Europe est le choix existentiel de l'Ukraine » ;
- ⇒ « Troisièmement, la loi est unique pour tout le monde » ;
- ⇒ « Quatrièmement, une économie libre sans oligarques » ;
- ⇒ « Cinquièmement, un pouvoir qui rend des comptes aux citoyens de l'Ukraine ».

Crédité entre 4 % et 8 % des suffrages selon les instituts de sondages, Holos a choisi de privilégier les candidatures de novices de la politique à l'occasion des élections législatives⁴⁰.

« Solidarité européenne », de l'ancien président Petro POROCHENKO

Le parti de l'ancien président Petro POROCHENKO, tente de se positionner comme « une opposition pro-occidentale » au président ZELENSKY, alléguant notamment que le nouveau président aurait donné son feu vert pour autoriser les pro-russes à revenir en Ukraine⁴¹. « Solidarité européenne » est crédité de 6 à 10% des suffrages, selon les sondages⁴².

« Batkivshchyna » (Patrie), dirigé par Ioulia TIMOCHENKO

Icône de la révolution orange de 2004, Ioulia TIMOCHENKO, est arrivée en troisième position lors du premier tour de l'élection présidentielle avec un peu plus de 13% des voix⁴³. Elle fait campagne en faveur de la lutte contre la corruption, de l'augmentation des revenus et du baisse du coût de la vie, et promet d'introduire des changements constitutionnels⁴⁴. Son parti de centre droit pourrait obtenir entre 6 et 10% des voix selon les sondages⁴⁵.

³³ L'Express, 22/07/2019, [url](#)

³⁴ Ukrinform, 15/7/2019, [url](#) ; France Culture, 22/07/2019, [url](#)

³⁵ L'Express, 22/07/2019, [url](#)

³⁶ Ouest France, 21/07/2019, [url](#)

³⁷ La Croix, 22/07/2019, [url](#)

³⁸ Ukrinform, 16/05/2019, [url](#)

³⁹ Ukrinform, 16/05/2019, [url](#)

⁴⁰ La Croix, 19/07/2019, [url](#)

⁴¹ La Croix, 19/07/2019, [url](#)

⁴² Ukrinform, 15/7/2019, [url](#)

⁴³ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#)

⁴⁴ Le Monde, 31/03/2019, [url](#) ; Mathieu BOULÈGUE, Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM), 28/02/2019, [url](#)

⁴⁵ Ukrinform, 15/7/2019, [url](#)

Figurent également parmi les partis qui pourraient également être représentés au Parlement selon les sondages⁴⁶ :

Le « Parti radical », dirigé par **Oleh LYACHKO**

Parti ultranationaliste⁴⁷, le « Parti radical » compte sur le soutien des électeurs, issus de la sphère sécuritaire et des vétérans du Donbass⁴⁸. Oleh LYACHKO : a obtenu 5,48% des voix au premier tour de l'élection présidentielle⁴⁹

« Pouvoir et honneur », dirigé par **Ihor SMECHKO**

Le dirigeant du parti, **Ihor SMECHKO**⁵⁰, est un ancien chef du Service de sécurité d'Ukraine (SBU)⁵¹. En octobre 2014, il a été nommé président du Comité du renseignement par le président POROCHENKO⁵². IL a obtenu 6% des voix au premier tour de l'élection présidentielle⁵³

« Position civique », dirigé par **d'Anatolii HRYTSENKO**

« Position civique » est favorable à un rapprochement avec l'Union européenne et l'OTAN, et opposé à la Russie et aux intérêts oligarchique⁵⁴. Son dirigeant est un ancien ministre de la Défense de Ioulia TIMOCHENKO⁵⁵. Il a obtenu près de 7% des voix au premier tour de l'élection présidentielle⁵⁶

Le « Bloc d'opposition » de **Yevhen MOURAIEV** et **Olexandr VILKOUL**

Le « **Bloc d'opposition** »⁵⁷ est une formation prorusse. Oleksandr VILKOUL a obtenu un peu plus de 4% des voix au premier tour de l'élection présidentielle⁵⁸

Selon les sondages, le taux de popularité des autres partis à l'occasion des élections législatives de juillet 2019 serait inférieurs à 2%. Parmi eux, Le « **Mouvement des nouvelles forces** », dirigé par l'ex-président de Géorgie et ancien chef de l'administration régionale d'Odessa **Mikheil SAAKACHVILI** s'est initialement vu refuser son enregistrement par que la Commission électorale centrale. Celle-ci a toutefois finalement été contrainte de le faire après qu'un tribunal a donné au dirigeant du parti⁵⁹.

⁴⁶ Mathieu BOULÈGUE, Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM), 28/02/2019, [url](#) ; Ukraine Crisis Media Center (UCMC), 04/03/2019, [url](#) ; Le blog de Vincent Présumey, Mediapart, 02/04/2019, [url](#)

⁴⁷ Mathieu BOULÈGUE, Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM), 28/02/2019, [url](#) ; Ukraine Crisis Media Center (UCMC), 04/03/2019, [url](#) ; Le blog de Vincent Présumey, Mediapart, 02/04/2019, [url](#)

⁴⁸ Mathieu BOULÈGUE, Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM), 28/02/2019, [url](#)

⁴⁹ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#)

⁵⁰ Ukrinform, 15/7/2019, [url](#)

⁵¹ Le blog de Vincent Présumey, Mediapart, 02/04/2019, [url](#)

⁵² Ukrinform, 31/05/2019, [url](#)

⁵³ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#)

⁵⁴ Mathieu BOULÈGUE, Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM), 28/02/2019, [url](#)

⁵⁵ Mathieu BOULÈGUE, Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM), 28/02/2019, [url](#)

⁵⁶ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#)

⁵⁷ Ukrinform, 15/07/2019, [url](#)

⁵⁸ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#)

⁵⁹ Ukrinform, 15/07/2019, [url](#)

3. Les scrutins

3.1. Les résultats

Selon la Commission électorale centrale (CEC) le taux de participation aux élections législatives du 21 juillet 2019 s'élève à 49,84%. A l'issue des scrutins de listes nationales, (système proportionnel), et du scrutin uninominal majoritaire de circonscription à un tour, les partis et formations politiques qui arrivent en tête sont⁶⁰ :

- **« Serviteur du peuple », avec 254 sièges** dont 124 sièges - 43% des suffrages – obtenus au scrutin de liste nationale⁶¹ et 130 sièges au scrutin uninominal majoritaire de circonscription à un tour⁶².
- **« Plateforme d'opposition - Pour la vie », avec 43 sièges**, dont 37 sièges - 13% des suffrages – au scrutin de liste nationale⁶³ et 6 sièges au scrutin uninominal majoritaire de circonscription à un tour⁶⁴.
- **« Batkivshchyna » (Patrie), avec 26 sièges**, dont 24 sièges - 8% des suffrages – au scrutin de liste nationale⁶⁵ et 2 sièges au scrutin uninominal majoritaire de circonscription à un tour⁶⁶.
- **« Solidarité européenne », avec 25 sièges**, dont : 23 sièges - 8% des suffrages – au scrutin de liste nationale⁶⁷ et 2 sièges au scrutin uninominal majoritaire de circonscription à un tour⁶⁸.
- **« Holos » (La Voix), avec 20 sièges**, dont 17 sièges - 6% des suffrages – au scrutin de liste nationale⁶⁹ et 3 sièges au scrutin uninominal majoritaire de circonscription à un tour⁷⁰.

Les autres partis présentant des listes nationales, totalisent au total 22% des voix. Parmi eux, aucun n'obtient les 5% des suffrages requis afin de qualifier un candidat dans le cadre du scrutin au mode proportionnel⁷¹. Au scrutin uninominal majoritaire de circonscription à un tour, le parti d'extrême droite « Svoboda » (Liberté) parvient néanmoins à remporter 1 siège, tout comme « Samopomitch », (Autosuffisance) (1 siège), « Eglise blanche (Bila Tserkva) – Ensemble » (1 siège), « Centre uni » (1 siège), les candidats hors partis politiques (indépendants) obtenant au total 46 sièges⁷².

Les résultats des élections législatives consacrent une « victoire massive pour le Président ZELENSKY », dont le score est « le meilleur jamais observé en Ukraine pour un scrutin de ce type »⁷³. Pour la première fois depuis l'indépendance du pays, le Président est ainsi en mesure de disposer d'une majorité absolue au Parlement⁷⁴.

Bien qu'arrivant en deuxième position du scrutin, l'opposition prorusse, qui émerge principalement dans l'Est du pays et reçoit un soutien très appuyé de Moscou, apparaît

⁶⁰ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁶¹ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#) ; OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁶² OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁶³ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#) ; OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁶⁴ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁶⁵ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#) ; OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁶⁶ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁶⁷ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#) ; OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁶⁸ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁶⁹ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#) ; OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁷⁰ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁷¹ Razumkov Centre, 04/12/2019, [url](#) ; OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁷² OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁷³ Le Monde, 22/07/2019, [url](#)

⁷⁴ La Croix, 22/07/2019, [url](#) ; Human Rights Watch, 2020, [url](#)

affaiblie. Il en va de même que du bloc d'inspiration d'affirmation nationaliste et pro-européenne de l'ancien Président Petro POROCHENKO⁷⁵.

Alors que la formation du Président ZELENSKY apparaît en mesure de gouverner seule, des échanges ont néanmoins lieu avec la formation Patrie de Ioulia TIMOCHENKO et de HOLOS de Sviatoslav VAKARTCHOUK afin de tenter de constituer une majorité présidentielle élargie. Ces tractations s'avèrent toutefois sans résultats⁷⁶.

3.2. Les conditions du déroulement

Dans son rapport final sur sa mission internationale d'observation électorale, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme (ODHIR) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) conclut que « les élections législatives anticipées du 21 juillet en Ukraine ont respecté dans leur ensemble les droits et libertés fondamentales et que la campagne était concurrentielle en dépit de nombreuses mauvaises pratiques »⁷⁷. Selon le Département d'Etat des Etats-Unis, le scrutin est « libre et juste » (*free and fair*)⁷⁸.

Toutefois, si le rapport de l'OSCE salue l'efficacité de l'administration pour avoir géré cette élection rapidement, il souligne l'ingérence des « intérêts commerciaux et politiques » dans la couverture médiatique⁷⁹. Ainsi si la chaîne de télévision publique offre des temps d'antenne gratuits à l'ensemble des 22 listes nationales en lice et les chaînes de télévision privées des débats politiques pluralistes entre candidats, ces dernières ne respectent pas le principe de couverture équilibrée et non biaisée de la campagne électorale⁸⁰, en diffusant abondamment des messages de publicités politiques payantes émanant des partis politiques⁸¹. Ce recours à des sujets de communication achetés à des fins de publicité, est considéré comme le reflet des stratégies d'influences des oligarques dans la campagne⁸².

Le rapport de l'OSCE souligne que la campagne électorale a également donné lieu « massivement à des phénomènes d'achats de voix et d'abus de pouvoir des personnes politiques en poste ». Si le jour des élections s'est déroulé « pacifiquement » et « positivement », des problèmes de procédures ont notamment été enregistrés lors de décompte des voix et lors de la remontée des résultats⁸³.

Selon Vita DOUMANSKA, de l'ONG ukrainienne Tchesno (Honnêtement), le scrutin du 21 juillet a cependant prouvé que les élections en Ukraine se conforment de plus en plus aux normes internationales, soulignant que si le ministère de l'Intérieur a recensé plus de 600 violations et incidents, ceux-ci apparaissent très localisés. L'experte estime en outre que « Les électeurs ont aussi prouvé qu'ils sont moins sensibles à la corruption électorale », mettant en exergue que, dans les circonscriptions majoritaires, les concerts gratuits, les distributions de nourriture et les cadeaux en tout genre n'ont pas nécessairement assuré la victoire des généreux candidats. Pour Vita DOUMANSKA, qui explique qu'« on assiste à la maturation d'un long processus politique depuis l'indépendance de l'Ukraine », ces élections sont le reflet d'une « nouvelle révolution, celle des électeurs »⁸⁴.

⁷⁵ Le Monde, 22/07/2019, [url](#)

⁷⁶ Le Monde, 22/07/2019, [url](#)

⁷⁷ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁷⁸ Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, 11/03/2020, [url](#)

⁷⁹ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁸⁰ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁸¹ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁸² Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, 11/03/2020, [url](#)

⁸³ OSCE ODHIR, 20/11/2019 [2], [url](#)

⁸⁴ Libération, 22/07/2019, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés entre le 05/03/2020 et 15/04/2020.

Texte juridique

The Law of Ukraine on Election of the People's Deputies of Ukraine [Law of Ukraine No. 4061-VI, Enacted November 17, 2011]

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiRtKOsm-roAhUDCRoKHYPfBqEQFjACegQIAxAC&url=http%3A%2F%2Fwww.legislationline.org%2Fdownload%2Faction%2Fdownload%2Fid%2F4195%2Ffile%2FUkraine_Parliamentary_Election_Law_2011_English.pdf&usq=AOvVaw2uYF39RRVsNYcZ5hCjPv8X

Organisations intergouvernementales

OSCE ODIHR, « Ukraine, Early Parliamentary Elections 21 July 2019, ODIHR Election Observation Mission. Final Report », Varsovie, 20/11/2019 [2], 55 p.

<https://www.osce.org/odihr/elections/ukraine/439634?download=true>

OSCE ODIHR, « Ukraine, Presidential Elections 31 March and 21 April 2019, ODIHR Election Observation Mission. Final Report », Varsovie, 20/11/2019 [1], 81 p.

<https://www.osce.org/odihr/elections/ukraine/439631?download=true>

Institution nationale

Etats-Unis d'Amérique, US Department of State, « UKRAINE 2019. HUMAN RIGHTS REPORT », 79 p., 11/03/2020

<https://www.state.gov/wp-content/uploads/2020/03/UKRAINE-2019-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf>

Organisations non gouvernementales

Freedom House « Freedom in the World 2020. Ukraine », 2020

<https://freedomhouse.org/country/ukraine/freedom-world/2020>

Human Rights Watch, « Ukraine. Events of 2019 », 2020

<https://www.hrw.org/world-report/2020/country-chapters/ukraine>

Freedom House, « Ukraine's New Leadership: Challenges and Opportunities for Democracy and Human Rights » 09/07/2019

<https://freedomhouse.org/article/ukraines-new-leadership-challenges-and-opportunities-democracy-and-human-rights>

Ukraine Crisis Media Center (UCMC) « Élections-2019/Nouveau candidat démocratique, Décriminalisation/ Enrichissement illégal », 04/03/2019

<http://uacrisis.org/fr/71095-weekly-update-ukraine-8-25-february-3-march>

Think tanks, universités et centres de recherches

Razumkov Centre, « Participation in the Conference “Ukraine after Presidential and Parliamentary Elections: New Government — New Opportunities?” », 04/12/2019

<http://razumkov.org.ua/en/news/participation-in-the-conference-ukraine-after-presidential-and-parliamentary-elections-new-government-new-opportunities>

Mathieu BOULÈGUE, « Les élections présidentielles ukrainiennes de mars 2019 : Enjeux du scrutin et stratégies des candidats », Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM), 28/02/2019

https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/2979/NR_IRSEM_n71_2019.pdf

The Jamestown Foundation, VARFOLOMEYEV Oleg, « Comic Zelensky Emerges as Ukrainian Presidential Race leader », « Eurasia Daily Monitor », Volume: 16 Issue: 17, 11/02/2019

<https://jamestown.org/program/comic-zelensky-emerges-as-ukraini2n-presidential-race-leader/>

Médias

La Croix, « Ukraine : vers une majorité absolue au Parlement du parti du président Zelensky », 22/07/2019

<https://www.la-croix.com/Monde/Legislatives-Ukraine-parti-Zelensky-donne-grand-favori-2019-07-21-1301036672>

Le Monde, VITKINE Benoît, « Ukraine : victoire massive pour le président Zelensky aux législatives », 22/07/2019

https://www.lemonde.fr/international/article/2019/07/21/en-ukraine-plebiscite-pour-le-president-zelensky-lors-des-legislatives_5491883_3210.html

Libération, « Ukraine : l'irrésistible déferlante Zelensky », 22/07/2019

https://www.liberation.fr/planete/2019/07/22/ukraine-l-irresistible-deferlante-zelensky_1741347

L'Express, « Vakartchouk: rocker, physicien et étoile montante de la politique en Ukraine », 22/07/2019

https://www.lexpress.fr/actualites/1/monde/vakartchouk-rocker-physicien-et-etoile-montante-de-la-politique-en-ukraine_2090910.html

France Culture, « Elections législatives en Ukraine : les artistes au sommet de l'Etat », 22/07/2019

<https://www.franceculture.fr/emissions/le-journal-de-la-culture/journal-de-la-culture-emission-du-lundi-22-juillet-2019>

Ouest France, « Élections législatives anticipées. Le ras-le-bol ukrainien profite au parti du rocker Vakarchuk », 21/07/2019

<https://www.ouest-france.fr/europe/ukraine/elections-legislatives-anticipees-le-ras-le-bol-ukrainien-profite-au-parti-du-rockeur-vakarchuk-6453193>

La Croix, « En Ukraine, un parlement à l'aube d'un renouvellement inédit », 19/07/2019

<https://www.la-croix.com/Monde/Europe/En-Ukraine-parlement-laube-dun-renouvellement-inedit-2019-07-19-1201036327>

Ukrinform, « Encore des élections en Ukraine : comme partout dans le monde », 15/07/2019

<https://www.ukrinform.fr/rubric-elections/2740703-encore-des-elections-en-ukraine-comme-partout-dans-le-monde.html>

Ukrinform, « Svyatoslav Vakarchuk a présenté son parti, qui ira aux élections au Parlement », 16/05/2019

<https://www.ukrinform.fr/rubric-elections/2701620-sviatoslav-vakartchuk-a-presente-son-parti-qui-ira-aux-elections-au-parlement-photos-video.html>

Le Monde, VITKINE Benoît, « Ukraine : Volodymyr Zelensky remporte la présidentielle, le pays fait un saut dans l'inconnu », 23/04/2019

https://www.lemonde.fr/international/article/2019/04/21/en-elisant-volodymyr-zelensky-president-l-ukraine-fait-un-saut-dans-l-inconnu_5453254_3210.html

Marianne, DASTAKIAN Anne, « L'acteur Vladimir Zelensky élu président en Ukraine : et maintenant, le flou... », 22/04/2019

<https://www.marianne.net/monde/l-acteur-vladimir-zelensky-elu-president-en-ukraine-et-maintenant-le-flou>

La Croix, « Ukraine, Volodymyr Zelensky remporte l'élection présidentielle », 22/04/2019

<https://www.la-croix.com/Monde/Europe/Ukraine-Volodymyr-Zelensky-remporte-lelection-presidentielle-2019-04-22-1201017141>

Le Monde, « Ukraine : un humoriste favori de la présidentielle », 31/03/2019

https://www.lemonde.fr/international/article/2019/03/31/presidentielle-ukrainienne-un-jeune-humoriste-tres-populaire-en-tete-des-sondages_5443808_3210.html

Blog

Le blog de Vincent Présumey, « Ukraine : le point après le premier tour de la présidentielle », Mediapart, 02/04/2019

<https://blogs.mediapart.fr/vincent-presumey/blog/020419/ukraine-le-point-apres-le-premier-tour-de-la-presidentielle>